



Client : SMEDAR

Quai de transfert de déchets ménagers du secteur Dieppois (76)

Pré- évaluation des impacts

Dossier d'examen au cas par cas

Annexe C



SMEDAR
40 Boulevard Stalingrad
76 120 LE GRAND QUEVILLY



Antea Group
HORIZON 2000 – MACH 6
Avenue des Hauts Grigneux
76 420 BIHOREL
www.anteagroup.fr



Sommaire

- 1. Contexte..... 3
- 2. Pré-évaluation des impacts 4
 - 2.1. Impacts liés à la phase de travaux 4
 - 2.1. Impacts liés à la phase d’exploitation 8

Tableaux

- Tableau 1 : Pré-évaluation des impacts liés à la phase de travaux 7
- Tableau 2 : Pré-évaluation des impacts liés à la phase d’exploitation 11

Version	Date	Modifications/observations
Version A	15/03/2018	Version originale – Bon pour Observations



SMEDAR

Annexe C : Pré-évaluation des impacts

1. Contexte

Le SMEDAR exploitait, en tant que quai de transfert, le site de l'ancienne Unité de Transfert d'Ordures Ménagères (UOM) appartenant à la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise sur la commune de Rouxmesnil-Bouteilles près de Dieppe, dans le département de la Seine-Maritime (76).

Par soucis de sécurité, la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise a été dans l'obligation de fermer ce site en mars 2017. En conséquence, le SMEDAR a décidé de construire un quai de transfert de déchets ménagers sur la commune de Rouxmesnil-Bouteilles.

L'étude de « pré-évaluation des impacts » vise à présenter les enjeux identifiés, les impacts potentiels et les mesures mise en place pour éviter, réduire ou compenser ces impacts.



2. Pré-évaluation des impacts

2.1. Impacts liés à la phase de travaux

Les travaux de construction des installations du quai de transfert de déchets ménagers sur la commune de Rouxmesnil-Bouteilles dureront environ 6 mois. Il est prévu environ 15 personnes maximum sur le chantier. Les engins utilisés seront des engins classiques de chantier, incluant au maximum 2 nacelles et 1 grue.

Le chantier sera clos et indépendant.

Les impacts principaux relatifs à la phase de travaux concerneront :

- Les émissions de poussières et de gaz d'échappement lié au fonctionnement des engins de chantier ;
- Les émissions sonores, liées à la circulation des engins de chantier et camions d'approvisionnement en matériaux ;
- La production de déchets de chantier ;
- L'augmentation du trafic routier sur les voies d'accès au site ;
- Les milieux naturels.

Le tableau suivant présente

- Une synthèse des enjeux identifiés au cours de l'état initial ;
- Une description succincte des études en cours ou mesures envisagées pour répondre à certaines problématiques ;
- Une pré-évaluation des impacts qualifiés de positif/négatif, temporaire/pérenne, faible/modéré/fort.



DOMAINES		INTENSITE DE L'ENJEU/DE LA CONTRAINTE	Etudes en cours / Mesures envisagées	INTENSITE DE L'IMPACT		
MILIEU PHYSIQUE						
Topographie		L'altitude sur le site varie entre +4 m et +5 m NGF (plan topographique établi par Euclid Eurotop en février 2017). La topographie de l'aire d'étude rapprochée est relativement plate	Négligeable	Les terrassements liés à l'aménagement du site auront un impact temporaire et limité sur la topographie.	Négatif, temporaire, faible	
Géologie – Géotechnique		Présence de remblais anthropiques sur une profondeur de l'ordre de 1,5 à 2m (étude G1ES-PGC). Une étude géotechnique complémentaire est en cours de réalisation pour permettre le dimensionnement des ouvrages.	Modéré	Les modalités constructives nécessaires à la fondation des ouvrages seront mises en œuvre.	Négatif, temporaire, faible	
Hydrogéologie		La profondeur de la nappe de la craie est située entre 4.5 et 5.5 m de profondeur par rapport au terrain naturel au droit de la zone de projet. Présence de niveaux d'eau compris entre 0.5 et 2.8 m/TN ont également été mesurés au droit des sondages réalisés (étude G1ES-PGC). Le site n'est pas inclus dans un périmètre de protection de captage AEP.	Modéré	Aucun prélèvement dans la nappe ni rejet au milieu naturel ne sera réalisé au cours des travaux d'aménagement du site. Les produits spécifiques seront stockés sur rétention pour supprimer tout risque d'infiltration dans les sous-sols et les eaux souterraines.	Nul	
Eaux superficielles		Présence de l'Arques à environ 500 m du site du projet.	Faible	Aucun rejet au milieu naturel ne sera réalisé au cours des travaux d'aménagement du site.	Nul	
Climatologie		Les températures et les précipitations sont modérées sur l'aire d'étude.	Négligeable	Les travaux à travers le fonctionnement des engins de chantier contribueront à la production de GES.	Négatif, temporaire, faible	
Risques naturels	Inondation	Débordement de cours d'eau	La commune est soumise au risque d'inondation et fait l'objet d'un PPRI. Cependant, le site n'est pas concerné par les zonages réglementaires issues du croisement des aléas et des enjeux.	Nul	Aucune contrainte particulière identifiée	Nul
		Remontée de nappe	Le site du projet est concerné par un aléa de remontée de nappe fort avec une sensibilité très élevée.	Fort	Les modalités constructives nécessaires à assurer la pérennité des ouvrages seront mises en œuvre. Les produits spécifiques seront stockés sur rétention pour supprimer tout risque d'infiltration dans les sous-sols et les eaux souterraines.	Nul
	Mouvement de terrain	Retrait-gonflement des argiles	Le site du projet est localisé sur une zone d'aléa à priori nul concernant le retrait gonflement des argiles.	Nul	Aucune contrainte particulière identifiée	Nul
	Sismique		Projet situé en zone de sismicité très faible	Nul	Aucune contrainte particulière identifiée	Nul
Urbanisme		Le PLU de Rouxmesnil-Bouteilles est en cours d'élaboration. Le site du projet est situé en zone Uy (activités industrielles, artisanales et commerciales). Il y est précisé que le site est situé en zone humide, en dehors des servitudes liées au PPRI, en dehors du périmètre de sécurité associé aux cavités et en dehors des zones et axes de ruissellement.	Nul	L'ensemble des prescriptions du projet de PLU seront respectées. Le projet sera conforme au PLU.	Nul	
Voiries et réseaux		Le site du projet n'est concerné par aucune servitude. Les réseaux présents à proximité ont été identifiés lors de la réalisation des DT.	Nul	Les installations seront raccordées aux différents réseaux.	Nul	
MILIEU NATUREL						
Milieu naturel		Le site du projet est localisé au sein d'une zone humide ; au vu des remblais anthropiques identifiés sur une profondeur de 1,5 à 2m, il s'agit d'une zone plutôt dégradée. De plus, l'aire d'étude de 5 km est notamment concernée par des ZNIEFF de type I, des ZNIEFF de type II, un ENS et un site Natura 2000 (Directive Habitat)	Fort	Une étude permettant d'évaluer l'impact des travaux sur le milieu naturel est en cours de réalisation.	A évaluer	
PATRIMOINE CULTUREL ET PAYSAGER						



DOMAINES		INTENSITE DE L'ENJEU/DE LA CONTRAINTE	Etudes en cours / Mesures envisagées	INTENSITE DE L'IMPACT
Paysages	Le site du projet est situé au sein de la zone industrielle Louis Delaporte.	Faible	Des installations de chantier seront nécessaires à la réalisation des travaux, mais les installations seront de faibles hauteurs donc peu perceptibles en comparaison avec l'usine voisine.	Nul
Patrimoine culturel	Le site du projet est situé en dehors de tout périmètre de protection lié au patrimoine culturel (monuments historiques, site inscrit, vestiges archéologiques).	Faible	Aucune contrainte particulière identifiée	Nul
MILIEU HUMAIN				
Occupation des sols	Le site du projet est situé au sein de la zone industrielle Louis Delaporte.	Faible	Le projet sera implanté en secteur autorisé par le PLU	Nul
Population et habitat	Les habitations les plus proches sont situées à environ 400 m au Sud-ouest du site du projet.	Faible	Au vu de la configuration actuelle de la parcelle et des aménagements environnants, les travaux d'aménagement ne généreront pas de contrainte particulière pour les habitations.	Nul
Activités économiques	Le site du projet est situé au sein de la zone industrielle Louis Delaporte.	Négligeable	Aucune contrainte particulière identifiée	Nul
Risques technologiques	Présence de 3 ICPE au sein de la zone industrielle Louis Delaporte dont le site Nestlé situé en limite de propriété avec le site du projet. Absence de conduite de transport de matière dangereuse à proximité du site du projet.	Faible	Aucune contrainte particulière identifiée	Nul
Sites et sols pollués	L'étude environnementale réalisée sur le site du projet conclut qu'aucune source de pollution potentielle n'a été identifiée.	Faible	Aucun prélèvement dans la nappe ni rejet au milieu naturel ne sera réalisé au cours des travaux d'aménagement du site. Les produits spécifiques seront stockés sur rétention pour supprimer tout risque d'infiltration dans les sous-sols et les eaux souterraines.	Nul
CADRE DE VIE				
Qualité de l'air	La qualité de l'air à proximité du secteur d'étude est plutôt moyenne en lien avec le trafic routier.	Modéré	Les mesures suivantes seront mises en œuvre afin de limiter les émissions de poussières et de gaz d'échappement lors des travaux : - limitation de la vitesse de circulation - arrosage des pistes en cas d'envols de poussières - nettoyage de la voirie avec une balayeuse en cas de nuisance - emploi d'engins homologués et entretien régulier des équipements - recours à des engins de chantier équipés de filtre à particules	Négatif, temporaire, faible
Trafic	Le site du projet est situé au sein de la zone industrielle Louis Delaporte et est concerné par un trafic routier à hauteur de 3 450 véhicules par jour (dont 2,4% de PL) sur la D154.	Modéré	Les travaux prévus induiront la circulation supplémentaire des véhicules du personnel de chantier et des camions d'approvisionnement en matériaux et d'évacuation des déchets.	Négatif, temporaire, faible
Ambiance sonore et vibratoire	Absence de prescriptions en lien avec le classement sonore des infrastructures de transport terrestre. Niveaux sonores relativement élevés au droit du site du projet qui s'expliquent par le trafic routier et les activités économiques de la zone industrielle	Fort	Les mesures suivantes seront mises en œuvre afin de limiter les nuisances sonores lors des travaux : - limitation de la vitesse de circulation - respecter les horaires du chantier en dehors des week-end, jours fériés et de la plage horaire 19h-7h - utilisation des sirènes et alarmes uniquement en cas de nécessité	Négatif, temporaire, faible
Odeurs	Sources d'odeurs liées à la présence de l'usine Nestlé et à la circulation routière.	Faible	Les travaux ne seront pas source d'odeurs	Nul
Ambiance lumineuse	La pollution lumineuse semble importante au droit de la zone d'étude en lien avec un environnement industriel.	Modéré	Les travaux auront lieu uniquement en période diurne et ne seront pas source d'émissions lumineuses	Nul



DOMAINES	INTENSITE DE L'ENJEU/DE LA CONTRAINTE	Etudes en cours / Mesures envisagées	INTENSITE DE L'IMPACT
Gestion des déchets		<p>L'ensemble des déchets de chantier sera trié sur le site au niveau d'une zone prédéfinie dans des bennes étanches ou sur rétention, éventuellement fermées.</p> <p>Les matériaux issus des terrassements seront également entreposés sur une zone dédiée.</p> <p>Les déchets seront évacués au fur et à mesure vers des filières agréées. Les entreprises indiqueront en amont les filières retenues et les quantités prévisionnelles à évacuer au sein de leur SOGED.</p> <p>Aucune maintenance des engins de chantier ne sera autorisée sur site. Les produits dangereux représenteront un volume négligeable et seront éliminés par chaque entreprise dans des filières agréées. Des bordereaux de suivi des déchets (formulaire Cerfa 12571*01) seront établis à chaque ramassage de déchets dangereux.</p>	<p>Négatif, temporaire, faible</p>

Tableau 1 : Pré-évaluation des impacts liés à la phase de travaux



2.1. Impacts liés à la phase d'exploitation

Le tableau suivant présente

- Une synthèse des enjeux identifiés au cours de l'état initial ;
- Une description succincte des études en cours ou mesures envisagées pour répondre à certaines problématiques ;
- Une pré-évaluation des impacts qualifiés de positif/négatif, temporaire/pérenne, faible/modéré/fort.



DOMAINES		INTENSITE DE L'ENJEU/DE LA CONTRAINTE	Etudes en cours / Mesures envisagées	INTENSITE DE L'IMPACT		
MILIEU PHYSIQUE						
Topographie	L'altitude sur le site varie entre +4 m et +5 m NGF (plan topographique établi par Euclid Eurotop en février 2017). La topographie de l'aire d'étude rapprochée est relativement plate		Négligeable	La zone d'étude est plutôt plate. L'implantation du projet induira une modification de la topographie uniquement pour permettre la gestion des eaux.	Négatif, pérenne, faible	
Géologie – Géotechnique	Présence de remblais anthropiques sur une profondeur de l'ordre de 1,5 à 2m (étude G1ES-PGC). Une étude géotechnique complémentaire est en cours de réalisation pour permettre le dimensionnement des ouvrages.		Modéré	Les reconnaissances géotechniques permettront de définir les modalités constructives à mettre en œuvre.	Négatif, pérenne, faible	
Hydrogéologie	La profondeur de la nappe de la craie est située entre 4.5 et 5.5 m de profondeur par rapport au terrain naturel au droit de la zone de projet. Présence de niveaux d'eau compris entre 0.5 et 2.8 m/TN ont également été mesurés au droit des sondages réalisés (étude G1ES-PGC). Le site n'est pas inclus dans un périmètre de protection de captage AEP.		Modéré	Aucun prélèvement dans la nappe n'est prévu. L'ensemble des stockages seront réalisés sur des surfaces imperméabilisées supprimant tout risque d'infiltration dans les sous-sols et les eaux souterraines.	Nul	
Eaux superficielles	Présence de l'Arques à environ 500 m du site du projet.		Faible	Les eaux usées générés par les aménagements seront rejetées au sein du réseau d'assainissement collectif de Rouxmesnil-Bouteilles. Les eaux pluviales issues des zones de circulation seront dirigées vers un bassin de rétention étanche après passage par un débourbeur-déshuileur. Les eaux seront rejetées au milieu naturel avec un débit régulé sous la forme d'une infiltration à la parcelle.	Négatif, pérenne, faible	
Climatologie	Les températures et les précipitations sont modérées sur l'aire d'étude.		Négligeable	Les activités du site contribueront partiellement (à travers la circulation des véhicules et le fonctionnement des engins) à la production de GES.	Négatif, pérenne, faible	
Risques naturels	Inondation	Débordement de cours d'eau	La commune est soumise au risque d'inondation et fait l'objet d'un PPRI. Cependant, le site n'est pas concerné par les zonages réglementaires issues du croisement des aléas et des enjeux.	Nul	Aucune contrainte particulière identifiée	Nul
		Remontée de nappe	Le site du projet est concerné par un aléa de remontée de nappe fort avec une sensibilité très élevée.	Fort	Les reconnaissances géotechniques permettront de définir les modalités constructives à mettre en œuvre.	Négatif, pérenne, faible
	Mouvement de terrain	Retrait-gonflement des argiles	Le site du projet est localisé sur une zone d'aléa à priori nul concernant le retrait gonflement des argiles.	Nul	Aucune contrainte particulière identifiée	Nul
	Sismique	Projet situé en zone de sismicité très faible		Nul	Aucune contrainte particulière identifiée	Nul
Urbanisme	Le PLU de Rouxmesnil-Bouteilles est en cours d'élaboration. Le site du projet est situé en zone Uy (activités industrielles, artisanales et commerciales). Il y est précisé que le site est situé en zone humide, en dehors des servitudes liées au PPRI, en dehors du périmètre de sécurité associé aux cavités et en dehors des zones et axes de ruissellement.		Nul	L'ensemble des prescriptions du projet de PLU seront respectées. Le projet sera conforme au PLU.	Nul	
Voiries et réseaux	Le site du projet n'est concerné par aucune servitude. Les réseaux présents à proximité ont été identifiés lors de la réalisation des DT.		Nul	Les installations seront raccordées aux différents réseaux.	Nul	
MILIEU NATUREL						
Milieu naturel	Le site du projet est localisé au sein d'une zone humide ; au vu des remblais anthropiques identifiés sur une profondeur de 1,5 à 2m, il s'agit d'une zone plutôt dégradée. De plus, l'aire d'étude de 5 km est notamment concernée par des ZNIEFF de type I, des ZNIEFF de type II, un ENS et un site Natura 2000 (Directive Habitat)		Fort	Une étude permettant d'évaluer l'impact du projet sur le milieu naturel est en cours de réalisation.	A évaluer	
PATRIMOINE CULTUREL ET PAYSAGER						



DOMAINES		INTENSITE DE L'ENJEU/DE LA CONTRAINTE	Etudes en cours / Mesures envisagées	INTENSITE DE L'IMPACT
Paysages	Le site du projet est situé au sein de la zone industrielle Louis Delaporte.	Faible	L'intégration paysagère du projet prendra en compte les contraintes du PLU et de l'environnement de la zone industrielle. Les installations et/ou bâtiments seront de faibles hauteurs donc peu perceptibles en comparaison avec l'usine voisine.	Négatif, pérenne, faible
Patrimoine culturel	Le site du projet est situé en dehors de tout périmètre de protection lié au patrimoine culturel (monuments historiques, site inscrit, vestiges archéologiques).	Faible	Aucune contrainte particulière identifiée	Nul
MILIEU HUMAIN				
Occupation des sols	Le site du projet est situé au sein de la zone industrielle Louis Delaporte.	Faible	Le projet sera implanté en secteur autorisé par le PLU	Nul
Population et habitat	Les habitations les plus proches sont situées à environ 400 m au Sud-ouest du site du projet.	Faible	Au vu de la configuration actuelle de la parcelle et des aménagements environnants, le projet ne générera pas de contrainte particulière pour les habitations.	Nul
Activités économiques	Le site du projet est situé au sein de la zone industrielle Louis Delaporte.	Négligeable	Le projet contribuera au développement socio-économique de la zone industrielle.	Positif, pérenne, faible
Risques technologiques	Présence de 3 ICPE au sein de la zone industrielle Louis Delaporte dont le site Nestlé situé en limite de propriété avec le site du projet. Absence de conduite de transport de matière dangereuse à proximité du site du projet.	Faible	Une étude des dangers a été réalisée ; les différents seuils des effets thermiques sont situés à l'intérieur de la parcelle.	Nul
Sites et sols pollués	L'étude environnementale réalisée sur le site du projet conclut qu'aucune source de pollution potentielle n'a été identifiée.	Faible	Aucun prélèvement dans la nappe n'est prévu. L'ensemble des stockages seront réalisés sur des surfaces imperméabilisées supprimant tout risque d'infiltration dans les sous-sols et les eaux souterraines. Les rejets au milieu naturel seront contrôlés et limités ; une vanne sera mise en œuvre en sortie du bassin de rétention pour confiner les eaux en cas de pollution.	Nul
CADRE DE VIE				
Qualité de l'air	La qualité de l'air à proximité du secteur d'étude est plutôt moyenne en lien avec le trafic routier.	Modéré	Les activités du site susceptibles d'être source de poussières seront réalisées au sein du bâtiment de transfert. Le trafic généré par l'activité du site est estimé au maximum de l'ordre de 11 véhicules légers par jour et 55 poids lourds par jour. Ce trafic est à mettre en relation avec les 3 368 véhicules légers et 83 poids lourds circulant au niveau de la D154 chaque jour. Par ailleurs, les poids lourds circulaient déjà sur la commune de Rouxmesnil-Bouteilles pour aller à l'ancien quai de transfert.	Négatif, pérenne, faible
Trafic	Le site du projet est situé au sein de la zone industrielle Louis Delaporte et est concerné par un trafic routier à hauteur de 3 450 véhicules par jour (dont 2,4% de PL) sur la D154.	Modéré	Le trafic généré par l'activité du site est estimé de l'ordre de 11 véhicules légers par jour et 55 poids lourds par jour. Ce trafic est à mettre en relation avec les 3 368 véhicules légers et 83 poids lourds circulant au niveau de la D154 chaque jour. Par ailleurs, les poids lourds circulaient déjà sur la commune de Rouxmesnil-Bouteilles pour aller à l'ancien quai de transfert.	Négatif, pérenne, faible



DOMAINES		INTENSITE DE L'ENJEU/DE LA CONTRAINTE	Etudes en cours / Mesures envisagées	INTENSITE DE L'IMPACT
Ambiance sonore et vibratoire	Absence de prescriptions en lien avec le classement sonore des infrastructures de transport terrestre. Niveaux sonores relativement élevés au droit du site du projet qui s'expliquent par le trafic routier et les activités économiques de la zone industrielle	Fort	Les sources de bruit générées par l'activité du site seront liées principalement à la circulation des camions et engins. Une étude acoustique modélisant les futurs niveaux sonores de l'installation permettra d'en définir l'impact et les mesures éventuelles à mettre en œuvre.	Négatif, pérenne, faible
Odeurs	Sources d'odeurs liées à la présence de l'usine Nestlé et à la circulation routière.	Faible	Les odeurs liées à la présence des déchets fermentescibles (OMR et déchets verts) seront limitées par : - le vidage, le stockage et la reprise sous un bâtiment - le bâchage des FMA pour les opérations de transport	Négatif, pérenne, faible
Ambiance lumineuse	La pollution lumineuse semble importante au droit de la zone d'étude en lien avec un environnement industriel.	Modéré	L'exploitation du site sera source de pollution lumineuse aux heures de fonctionnement de l'installation en période nocturne. Cette pollution sera liée aux circulations de véhicules et au dispositif d'éclairage du site permettant d'assurer la sécurité des agents. L'éclairage sera limité au strict nécessaire et les lampadaires seront orientés de telle façon qu'ils ne généreront aucune gêne vers l'extérieur du site.	Négatif, pérenne, faible

Tableau 2 : Pré-évaluation des impacts liés à la phase d'exploitation